

*Développement
économique, Innovation
et Exportation*

Québec





Gouvernement du Québec
**Ministère de l'Industrie
et du Commerce**

Préparé par :
la Direction des coopératives

Publié par :
la Direction des communications

Réalisé par :
Lise Bond
Michel Clément
Michel Cournoyer
Gaétan Dupont

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1999
ISBN 2-550-34812-5
© Gouvernement du Québec, 1999



	Pages
Liste des tableaux5
Liste des graphiques7
Remerciements9
Introduction11
Méthode	
A) Taux de survie (cinq ans et dix ans)13
B) Évolution du nombre de constitutions d'entreprises coopératives (1960-1995) et taux de survie général (long terme)14
Sommaire	
A) Synthèse des taux de survie des entreprises coopératives (par type et par secteur) au Québec15
B) Constats en regard du taux de survie des entreprises coopératives après cinq ans et dix ans16
C) Constats en regard de l'évolution du nombre de constitutions d'entreprises coopératives (1960-1995) et du taux de survie général17
Chapitre 1 - Les coopératives de consommateurs	
1.1 Profil général21
1.2 Le secteur de l'alimentation22
1.3 Le secteur de l'habitation23
1.4 Le secteur funéraire25
1.5 Le secteur scolaire27
1.6 Le secteur de la télédistribution et autres secteurs28
Chapitre 2 - Les coopératives de producteurs	
2.1 Profil général31
2.2 Le secteur agricole32
2.3 Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)34
2.4 Autres secteurs34



Chapitre 3 - Les coopératives de travailleurs	
3.1 Profil général35
3.2 Le secteur forestier36
3.3 Le secteur ambulancier37
3.4 Le secteur des bleuetières38
3.5 Autres secteurs39
 Chapitre 4 - Les coopératives de travailleurs actionnaires	
4.1 Profil général41
 Conclusion43
 Annexes	
Annexe A	
Compilation des taux de survie des coopératives, neuf périodes de cinq ans, de 1984 à 199747
Annexe B	
Compilation des taux de survie des coopératives, quatre périodes de dix ans, de 1984 à 199748
Annexe C	
Compilation du taux de survie général (à long terme) des coopératives de 1960 à 199549
Annexe D	
Taux de survie des entreprises canadiennes, par secteur, de zéro à onze ans :	
a) Estimations de la fonction de survie selon la division - Secteur des biens50
b) Estimations de la fonction de survie selon la division - Secteur des services50
 Bibliographie51
 Liste des publications disponibles à la Direction des coopératives52



Liste des tableaux

TABLEAU 1

Comparaison entre le nombre de coopératives de consommateurs constituées entre 1960 et 1995 (par tranches de cinq ans) et le nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

TABLEAU 2

Comparaison entre le nombre de coopératives de producteurs constituées entre 1960 et 1995 (par tranches de cinq ans) et le nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

TABLEAU 3

Comparaison entre le nombre de coopératives de travailleurs constituées de 1960 à 1995 (par tranches de cinq ans) et le nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1

Taux de survie des entreprises coopératives, après 5 ans et 10 ans, par type de coopératives, % au Québec

GRAPHIQUE 2

Évolution des constitutions de coopératives de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 3

Répartition des constitutions de coopératives de 1960 à 1995, par type de coopératives, %

GRAPHIQUE 4

Constitutions de coopératives, par type, en 1998, %

GRAPHIQUE 5

Taux de survie des coopératives de consommateurs, par secteur, après cinq ans et 10 ans, %

GRAPHIQUE 6

Évolution des constitutions de coopératives d'alimentation de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 7

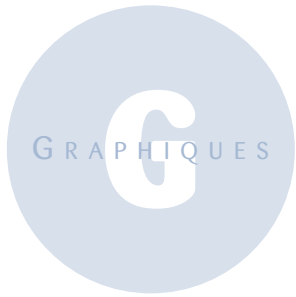
Évolution des constitutions de coopératives d'habitation de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 8

Évolution des constitutions de coopératives funéraires de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 9

Évolution des constitutions de coopératives en milieu scolaire de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



GRAPHIQUE 10

Évolution des constitutions de coopératives de consommateurs (autres) de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 11

Taux de survie des coopératives de producteurs, par secteur, après 5 ans et 10 ans, %

GRAPHIQUE 12

Évolution des constitutions de coopératives agricoles de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 13

Taux de survie des coopératives de travailleurs, par secteur, après 5 ans et 10 ans, %

GRAPHIQUE 14

Évolution des constitutions de coopératives forestières de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 15

Évolution des constitutions de coopératives de travailleurs des autres secteurs de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 16

Nombre de coopératives de travailleurs actionnaires constituées de 1980 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

GRAPHIQUE 17

Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires, après 5 ans et 10 ans,



Nous remercions M. Mauro-F. Malservisi, directeur de la Chaire de la coopération Guy-Bernier, de l'Université du Québec à Montréal, qui a effectué la révision méthodologique de la présente étude. Les commentaires et suggestions de M. Malservisi ont été grandement appréciés et ont permis d'enrichir le document sur plusieurs plans.

Nous remercions MM. John Baldwin, Richard Dupuis et Guy Gellatly, de Statistique Canada, qui nous ont permis d'utiliser et de transposer des tableaux statistiques provenant de leur ouvrage intitulé « Les déterminants de la survie des nouvelles entreprises canadiennes : étude basée sur les caractéristiques ».

Nous remercions aussi Mme Lise Jacob et M. Denis Audibert du M.I.C., ainsi que M. James O'Connor de l'Institut de la statistique du Québec, membres du Comité de lecture de l'analyse.

Nous remercions également M. François Grenier et Mme Lise Cavanagh de la Direction des communications du ministère de l'Industrie et du Commerce qui ont effectué la relecture et la correction finale de l'étude. Nous remercions finalement Mme Dorisse Beaulieu qui a réalisé le montage du document à toutes ses étapes.

Les coopératives non financières sont des entreprises ayant un impact économique important, avec 6,2 milliards de dollars de chiffres d'affaires. Ces entreprises procurent du travail à 28 300 personnes. Il s'agit d'une augmentation du nombre d'emplois de 21 % au cours des cinq dernières années.

De 1960 à 1995, il s'est créé au Québec plus de 2 000 entreprises coopératives (excluant le secteur de l'habitation). Il est apparu pertinent pour le mouvement coopératif et la Direction des coopératives du MIC de dégager le taux de survie de ces entreprises constituées depuis 1960, et plus particulièrement depuis 1984.

En effet, plusieurs questions ont été soulevées sur la pérennité des entreprises coopératives.

Les coopératives non financières sont-elles durables à moyen et à long terme ?

Leur taux de survie est-il comparable, plus élevé ou moins élevé que les autres entreprises privées ?

Existe-t-il des différences de résultats significatives entre les secteurs coopératifs ?

Existe-t-il des facteurs déterminants pouvant favoriser la pérennité des entreprises coopératives ?

Voilà les questions auxquelles la présente analyse entend répondre en s'appuyant sur des données administratives et financières de la Direction des coopératives.

Cette étude vise donc à dégager **le taux de survie** des entreprises coopératives par type et par secteur **après cinq ans et dix ans** d'activité, ainsi qu'à **plus long terme**, tout en établissant dans la mesure du possible une comparaison avec d'autres entreprises privées. Il est à souligner qu'au chapitre des données du secteur privé, celles de Statistique Canada ont été principalement utilisées. Par ailleurs, les données de l'Institut de recherche sur les PME, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, visant les PME manufacturières ont été employées dans certains cas à des fins de comparaison, notamment avec les coopératives de travailleurs actionnaires.

L'analyse du taux de survie des coopératives devrait permettre de comparer les organisations de ce type aux autres entreprises privées. Le document devrait également permettre de définir de façon plus claire les coopératives par grands secteurs au moyen des statistiques et des commentaires présentés.

Afin d'offrir une description plus précise des taux de survie des entreprises coopératives après cinq ans et dix ans, nous avons analysé l'évolution des constitutions de ces entreprises de 1960 à 1995. Ainsi fut vérifié le nombre d'entreprises créées entre 1960 et 1995 et toujours en activité en 1998. Pour les fins de la présente étude, nous avons appelé ce ratio « **le taux de survie général** ». Cet exercice aura permis non seulement de dégager une perspective supplémentaire à la notion de survie des coopératives, mais également d'identifier les cycles de développement de plusieurs secteurs coopératifs et d'en dégager les causes principales.

A Taux de survie (cinq ans et dix ans)

Les taux de survie visés par la présente étude sont établis à partir de la banque de données administratives et financières de la Direction des coopératives. Ils concernent uniquement **les coopératives non financières, excluant le secteur de l'habitation**¹. Certaines données sur ce dernier secteur sont cependant présentées au chapitre 1.

Les renseignements financiers de la banque de données de la Direction des coopératives proviennent des rapports annuels des entreprises coopératives et des différentes statistiques fournies par les coopératives. Rappelons que depuis 1984, avec l'arrivée des nouvelles technologies de l'information, la banque de données actuelle sur les coopératives est sur support informatique.

Pour établir le taux de survie sectoriel sur une période de cinq et dix ans, furent considérées uniquement les coopératives démarrées qui ont transmis leur rapport annuel à la Direction des coopératives. Quelques coopératives ayant eu certaines activités, sans toutefois nous avoir transmis de rapport annuel, ont été par ailleurs incluses dans cette étude.

Cette analyse des taux de survie après cinq ans et dix ans couvre la période allant de 1984 à 1997, donc la période où les données sont plus fiables et vérifiables que celles s'échelonnant de 1960 à 1983.

Pour déterminer le taux de survie après cinq ans, neuf périodes de cinq ans ont été analysées :

1984-1989	1987-1992	1990-1995
1985-1990	1988-1993	1991-1996
1986-1991	1989-1994	1992-1997

À titre d'exemple, l'entreprise coopérative constituée en 1984 qui a produit son ou ses rapports annuels devait être en activité en 1989 pour que l'on considère qu'elle a franchi le cap des cinq ans d'existence. **L'analyse du taux de survie après cinq ans a été réalisée à partir de toute la population des coopératives non financières (sauf habitation) démarrées entre 1984 et 1992, soit 475 entreprises.**

Pour déterminer le taux de survie après dix ans, quatre périodes de dix ans ont fait l'objet d'une analyse :

1984-1994	1986-1996
1985-1995	1987-1997

À titre d'exemple, l'entreprise coopérative constituée en 1987 qui a produit son ou ses rapports annuels devait être active en 1997 pour que l'on considère qu'elle a franchi le cap des dix ans d'activité. **Toutes les coopératives non financières (sauf habitation) démarrées entre 1984 et 1987 ont été analysées, soit un total de 247 entreprises.**

¹ Considérant la nature particulière des services rendus par les coopératives d'habitation et considérant que le bassin de ces coopératives est très important, il est apparu pertinent de ne pas inclure les données de ces organisations pour établir le taux de survie des coopératives.



B Évolution du nombre de constitutions d'entreprises coopératives (1960-1995) et taux de survie général (long terme)

Afin de tracer l'évolution des constitutions de coopératives, le fichier administratif de la Direction des coopératives, qui renferme des données relatives à la constitution et à l'évolution de coopératives, a été mis à contribution. De ce fichier furent extraites certaines données, telles que le nom de la coopérative, la date de formation, le type de coopérative, le secteur d'activité, la date de son dernier rapport annuel, ainsi que le code de l'activité ou l'inactivité. À partir de cette extraction et de ce classement, l'ensemble des coopératives constituées durant la période de 1960 à 1995 a été déterminé. Par la suite, il fut vérifié si les coopératives sélectionnées étaient toujours actives en 1998, pour déterminer ce qu'on a appelé le taux de survie général.

Afin de présenter les données concernant les constitutions, celles-ci ont été regroupées par tranches de cinq ans. Il est à noter cependant que ce fichier ne fait pas abstraction des entreprises qui n'ont pas eu d'activité, ce qui crée une légère distorsion, rendant néanmoins les résultats plus conservateurs. Il est à rappeler qu'avant 1984, les données disponibles ne permettaient pas de connaître le nombre exact d'années d'activité d'une entreprise coopérative après que celle-ci eut obtenu ses statuts de constitution.

L'information présentée sous forme d'encadré, au début de chaque grande section, a été tirée en grande partie des données statistiques de 1996, publiées par la Direction des coopératives (édition 1998).

Finalement, il est à préciser que les entreprises qui ont fusionné durant la période étudiée (1960-1995), ont été considérées comme actives.

A Synthèse des taux de survie des entreprises coopératives (par type et par secteur) au Québec

Type de coopérative	Secteur	5 ans ¹ taux de survie, %	10 ans ¹ taux de survie, %	général ^{1 et 2} taux de survie, %
Fédérations	(Différents secteurs)	100	86	77
Consommateurs	Alimentation	31	10	14 ³
	Funéraires ⁴	100	50	75
	Scolaires	84	67	51
	Télédistribution	95	92	62
	Autres secteurs	84	74	35
		82	66	36
Producteurs	Agricoles	75	44	41
	CUMA ⁵	86	n/a	87
	Autres secteurs	76	70	29
		77	58	36
Travailleurs	Forestiers	62	53	34
	Ambulanciers ⁴	83	100	83
	Autres secteurs	39	21	14
		44	26	20
Travailleurs actionnaires		51	40	24
Taux de survie moyen des coopératives		64	46	30
Taux de survie moyen du secteur privé	Statistique Canada (ensemble des entreprises) ⁶	36	20	n/a
	Institut de recherche sur les PME (UQTR) (secteur manufacturier) ⁷	47	30	n/a

¹ Voir annexes A, B et C pour les détails sur les populations visées par chaque taux de survie.

² Rappelons que pour établir le « taux de survie général » furent vérifiées les entreprises en activité en 1998 mais créées entre 1960 et 1995. Les entreprises de ce groupe ont ainsi en moyenne près de 18 ans d'activité, ce qui permet de dégager des grandes tendances sur leur survie.

³ Les taux de survie généraux visent un échantillon beaucoup plus large que celui servant à établir les taux de survie après cinq ans et dix ans. Dans le cas des coopératives d'alimentation, le taux de survie général ou à long terme est plus élevé que celui à court terme, car les entreprises du secteur créées avant 1984 présentaient un taux de survie nettement plus élevé qu'après 1984.

⁴ La faible population dans les secteurs des entreprises funéraires et des travailleurs ambulanciers pour les années étudiées crée une distorsion pour les taux de survie après cinq et dix ans. Pour ces secteurs, le taux de survie général est davantage significatif.

⁵ Les premières coopératives d'utilisation de matériel agricole ont démarré au début des années 90, donc le taux de survie après dix ans n'a pu être établi.

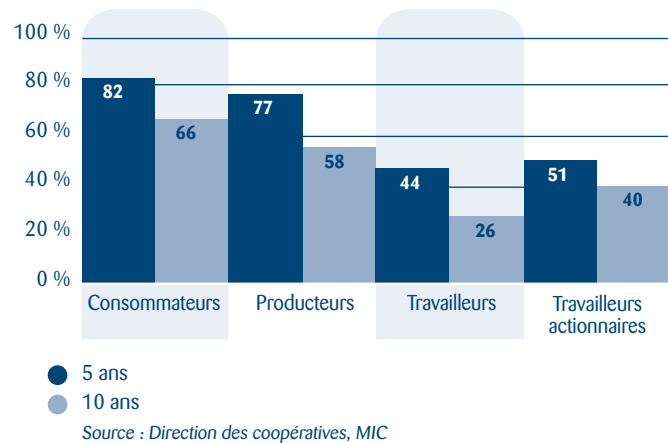
⁶ Taux obtenus du document *Les déterminants de la survie des nouvelles entreprises canadiennes : étude basée sur les caractéristiques* - Statistique Canada, avril 1998, pages 6 et 7 (voir annexe D).

⁷ Taux obtenus de l'Institut de recherche sur les PME, de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est à préciser que ces taux sont ceux des PME manufacturières et non de l'ensemble des entreprises.

B Constats en regard du taux de survie des entreprises coopératives après cinq ans et dix ans

- Les entreprises coopératives sont plus durables que les autres entreprises du secteur privé.
- Plus de six coopératives sur dix franchissent le cap des cinq ans d'existence, comparativement à près de quatre entreprises⁸ sur dix pour le secteur privé au Québec et au Canada en général.
- Plus de quatre coopératives sur dix franchissent le cap de dix ans, comparativement à deux entreprises⁸ sur dix pour le secteur privé.
- Les coopératives de consommateurs obtiennent le taux de survie le plus élevé, avec une moyenne de 82 % sur cinq ans et de 66 % sur dix ans.

Graphique 1 Taux de survie des entreprises coopératives, après 5 ans et 10 ans, par type de coopératives, % au Québec



- Plus d'une entreprise sur deux parmi les coopératives de producteurs franchit le cap des dix ans.
- Les coopératives de travailleurs démontrent un taux de survie légèrement plus élevé que celui observé par Statistique Canada dans les entreprises en général. Cependant, à l'intérieur de ce groupe, on observe de fortes disparités. Ainsi, les coopératives ambulancières et forestières présentent les taux les plus élevés après cinq ans, avec respectivement 83 % et 62 %. Après dix ans, le taux de survie de ces mêmes coopératives demeure important. Du côté des autres coopératives de travailleurs, les taux de survie après cinq et dix ans s'établissent respectivement à 39 % et 21 % rejoignant ainsi les données du secteur privé.

⁸ Statistique Canada, p. 6 et 7

- Les coopératives de travailleurs actionnaires franchissent le cap des cinq ans d'existence dans 51 % des cas ; ce pourcentage passe à 40 % après dix ans.

- La différence entre le taux de survie moyen des coopératives pour la période de cinq ans et celui de la période de dix ans se situe à 18 % (64 % - 46 %). Cet écart s'apparente à celui du secteur privé, qui s'établit à 16 % (36 % - 20 %) pour Statistique Canada, et à 17 % (47 % - 30 %) pour le Centre de recherche sur les PME (UQTR).

- Les entreprises qui doivent cesser leurs activités le font principalement dans leurs cinq premières années d'activité. Pour l'ensemble des coopératives, on observe que 36 % de ces entreprises se voient obligées de fermer leurs portes entre zéro et cinq ans contre 18 % entre cinq et dix ans. L'écart apparaît encore plus important pour les coopératives de travailleurs par exemple, alors que 56 % d'entre elles n'atteignent pas cinq ans et que 18 % interrompent leurs activités entre cinq et dix ans d'activité.

C Constats en regard de l'évolution du nombre de constitutions d'entreprises coopératives (1960-1995) et du taux de survie général

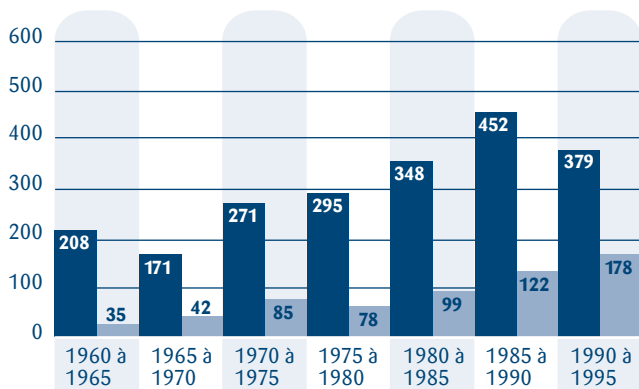
- De 1960 à 1995, il s'est créé 2 124 entreprises coopératives (excluant le secteur de l'habitation).

- Des 2 124 entreprises créées, 639 étaient toujours en activité en 1998, ce qui représente un taux de survie général ou à long terme de 30 % (voir graphique 2).

- De 1960 à 1995, il s'est créé 1 672 coopératives d'habitation, dont 1 001 étaient toujours en activité en 1998, soit un taux de survie de 60 % durant cette période.

- Le nombre de coopératives s'est particulièrement accru de 1980 à 1990. La mise sur pied de mesures et programmes gouvernementaux, ainsi que la formation de regroupements régionaux et sectoriels ont contribué à cette hausse dans le démarrage de coopératives.

Graphique 2 Évolution des constitutions de coopératives de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



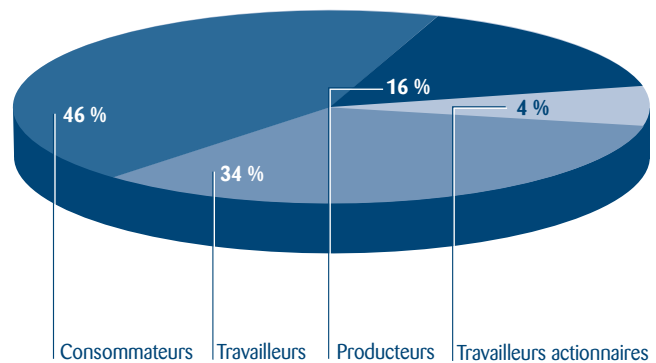
● nombre de coop. constituées
 ● nombre de coop. actives en 1998
 Source : Direction des coopératives, MIC

- Le nombre de constitutions a fléchi durant la période 1990-1995 en raison notamment de la réorganisation des services gouvernementaux à l'intention des coopératives. Toutefois, si la tendance se maintient, le nombre de constitutions durant la période 1995-2000 sera nettement supérieur à celui de la période 1990-1995, grâce à l'arrivée en force des coopératives dans de nouveaux secteurs d'activité (services à domicile, domaine industriel, regroupement de services, etc.).

- Les coopératives constituées entre 1960 et 1995 (excluant le secteur de l'habitation) appartenaient aux types suivants :

46 % consommateurs, 16 % producteurs
 34 % travailleurs, 4 % travailleurs actionnaires.

Graphique 3 Répartition des constitutions de coopératives de 1960 à 1995, par type de coopératives, %

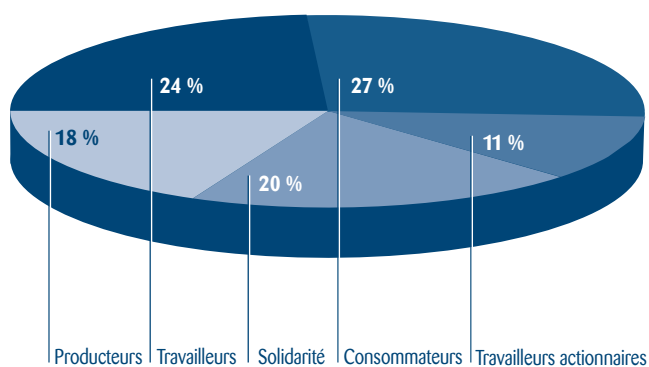


Source : Direction des coopératives, MIC

- On remarque que les entreprises coopératives constituées durant les périodes de récession sont plus durables que celles qui ont vu le jour dans un climat économique plus favorable. Cette observation rejoint les constats de l'étude réalisée en 1991 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante intitulée « Nées de l'adversité : Pourquoi les entreprises créées en période de récession ont-elles une meilleure chance de survie ? ».

- En 1998, le portrait des constitutions par type de coopératives montre quelques différences majeures par rapport à la situation de 1960 à 1995. On constate plus particulièrement une augmentation des nouveaux types de coopératives, soit les coopératives de travailleurs actionnaires et les coopératives de solidarité.

Graphique 4 **Constitutions de coopératives, par type, en 1998, %**



Source : Direction des coopératives, MIC

- Les coopératives de solidarité, concept sanctionné par la Loi sur les coopératives en 1997, devraient représenter plus de 20 % des nouvelles coopératives dans les prochaines années ⁹. Rappelons que ce nouveau type de coopératives mixtes se veut un véhicule juridique flexible permettant de réunir des groupes de promoteurs divers (membres utilisateurs, membres travailleurs et membres de soutien) ayant des intérêts communs.

⁹ Il est à remarquer que près du tiers des nouvelles coopératives qui se sont constituées en 1998 appartiennent à de nouveaux types de coopératives (solidarité et travailleurs actionnaires).

Les coopératives de consommateurs

1.1 Profil général

Les coopératives de consommateurs fournissent des biens et services à leurs membres. On retrouve ces coopératives principalement dans les secteurs de l'alimentation, de l'habitation, des services funéraires, des biens et services en milieu scolaire et de la télédistribution.

Le tableau 1 contient la compilation du nombre de coopératives de consommateurs constituées de 1960 à 1995 (excluant le secteur de l'habitation) et regroupées par tranches de cinq ans. Il fait abstraction des entreprises créées avant 1960. À partir de ces données, nous avons vérifié si ces coopératives étaient toujours actives en 1998.

Sur un horizon de 35 ans (1960 à 1995), il est intéressant de dégager les taux de survie par secteur.

Pour l'ensemble des coopératives de consommateurs, le taux de survie général ou à long terme se situe à 36 %. Par ailleurs, on constate des écarts importants entre les secteurs. Le secteur funéraire présente la meilleure performance, avec 75 % de taux de survie général, et le secteur scolaire fait également bonne figure, à 51 %. Les autres coopératives de consommateurs présentent un ratio de 35 % et le secteur de l'alimentation ferme la marche avec 14 %.

Tableau 1 Comparaison entre le nombre de coopératives de consommateurs* constituées entre 1960 et 1995 (par tranches de cinq ans) et le nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

Année	Alimentation		Funéraires		Scolaires		Autres secteurs		Total	
	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998
1960-1965	16	3	2	2	3	1	84	17	105	23
1965-1970	13	1	2	1	49	16	53	15	117	33
1970-1975	71	9	30	22	25	12	67	20	193	63
1975-1980	112	16	15	11	0	0	43	10	170	37
1980-1985	54	7	7	6	30	19	54	28	145	60
1985-1990	11	2	3	2	38	22	85	43	137	69
1990-1995	5	2	1	1	40	25	59	38	105	66
Total	282	40	60	45	185	95	445	171	972	351

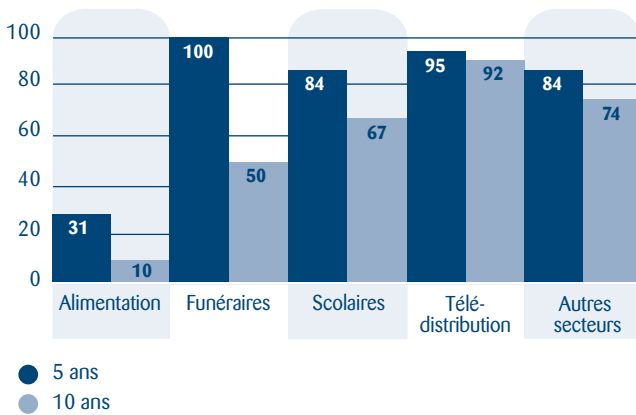
* Excluant le secteur de l'habitation

Source : Direction des coopératives, MIC

CHAPITRE 1

Le graphique 5 établit le taux de survie des coopératives de consommateurs sur une période de cinq ans et dix ans dans les principaux secteurs où l'on retrouve ces entreprises. Il est à souligner que nous avons ajouté le secteur de la télédistribution, secteur en émergence plus récent. Celui-ci sera traité spécifiquement dans la catégorie « autres secteurs ». Nous reprendrons également plus loin l'analyse individuelle de chacun des grands secteurs appartenant au groupe des « coopératives de consommateurs ».

Graphique 5 Taux de survie des coopératives de consommateurs, par secteur, après 5 ans et 10 ans, %



Source : Direction des coopératives, MIC

N.B. : La faiblesse de la population dans le secteur funéraire rend très aléatoires les taux de survie dégagés après cinq ans et dix ans. Cependant, tel qu'il a été mentionné, le taux de survie à long terme pour ce secteur apparaît le plus significatif.

Nous devons rappeler que l'on retrouve aux annexes A, B, et C les renseignements concernant les populations de coopératives visées par chaque taux de survie (cinq ans, dix ans et général).

1.2 Le secteur de l'alimentation

Les coopératives d'alimentation franchissent le cap des cinq ans d'existence trois fois sur dix. Ce résultat est légèrement inférieur à celui des entreprises de commerce de détail du secteur privé. Après dix ans, le taux de survie de ces coopératives passe à 10 %, une proportion nettement inférieure à celle du secteur, laquelle se situe à 20 %.¹⁰

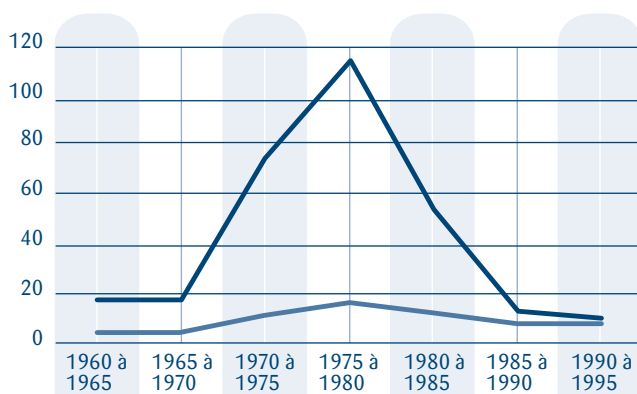
Présentement au Québec, les coopératives d'alimentation regroupent plus de 85 000 membres ; elles génèrent un chiffre d'affaires dépassant les 330 millions de dollars et comptent 1 928 emplois. On dénombre 77 entreprises coopératives dans ce secteur, dont 37 qui ont été constituées avant 1960.

Les coopératives du secteur de l'alimentation regroupent à la fois les magasins coop, les clubs alimentaires et les coopératives d'aliments naturels ou spécialisés. Les magasins d'alimentation ont pour objet de fournir des biens de consommation alimentaire et non alimentaire. Il en est de même pour les clubs d'alimentation. Cependant, ceux-ci fonctionnent selon une formule différente, soit au moyen d'une imposition de frais directs hebdomadaires ou mensuels.

En ce qui a trait aux coopératives d'aliments naturels, elles fonctionnent dans l'ensemble comme les magasins d'alimentation coopératifs traditionnels.

¹⁰ Tiré de *Les déterminants de la survie des nouvelles entreprises canadiennes, étude basée sur les caractéristiques* Statistique Canada, avril 1998, p. 7

Graphique 6 Évolution des constitutions de coopératives d'alimentation de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



- nombre de coop. constituées
 - nombre de coop. actives en 1998
- Source : Direction des coopératives, MIC

Le graphique 6 montre que les coopératives d'alimentation ont connu, au cours des années 70 jusqu'aux années 80, une phase de développement accéléré. En effet, plus de 235 coopératives de ce secteur ont été constituées durant cette période. On dénombre également 37 coopératives toujours actives en 1998 et constituées entre 1916 et 1959, qui n'ont pas été intégrées et considérées dans cette étude.

La modification progressive de la structure du marché de la distribution alimentaire de détail au Québec et l'arrivée massive des grandes chaînes alimentaires ont frappé de plein fouet les coopératives d'alimentation. En effet, malgré la constitution de 282 coopératives dans ce secteur entre 1960 et 1995, il n'en restait que 40 de ce nombre en 1998. Cette diminution est reliée fortement à la faillite de la Fédération des magasins co-op (FMC), au

début des années 80, et au dépeuplement des régions rurales ou semi-urbaines, où se concentrent majoritairement ces entreprises. Du côté des clubs coopératifs de consommation, ceux-ci ont connu une baisse de leur fréquentation en raison d'une concurrence accrue, mais aussi en raison d'un désintéressement de leurs membres découlant notamment du bénévolat à accomplir et des frais directs à assumer.

Les coopératives du secteur de l'alimentation ont connu, depuis le début des années 80, un important recul. Cependant, il est permis de penser que l'arrivée récente de la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec a freiné l'hémorragie. D'ailleurs, on observe au cours des dernières années la mise sur pied de nouveaux magasins coop dans de petites localités.

1.3 Le secteur de l'habitation

Les coopératives d'habitation sont très viables à long terme puisqu'elles franchissent le cap des cinq ans d'existence dans 96 % des cas et des dix ans dans 92 % des cas.

Présentement au Québec, les coopératives d'habitation regroupent plus de 20 000 membres et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 130 millions de dollars. On dénombre 1 031 entreprises coopératives dans ce secteur.

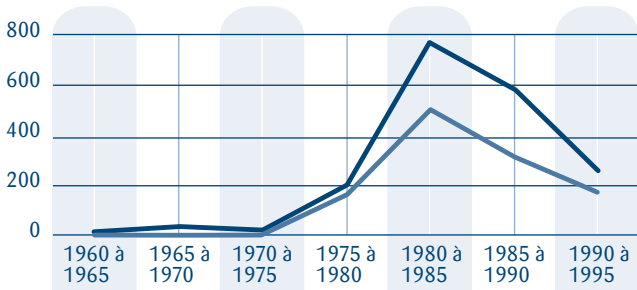
Les coopératives d'habitation ont pour objet principal de faciliter à leurs membres l'accès à la propriété ou l'usage d'une maison ou d'un

1

CHAPITRE

logement. Elles constituent une partie significative du secteur coopératif et représentent à elles seules 56,9 % de l'ensemble total des coopératives non financières au Québec.

Graphique 7 Évolution des constitutions de coopératives d'habitation de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



- nombre de coop. constituées
 - nombre de coop. actives en 1998
- Source : Direction des coopératives, MIC

Les coopératives d'habitation ont connu un essor considérable au cours des années 80, favorisées par divers programmes d'aide gouvernementale. En effet, la disponibilité de plusieurs programmes administrés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) ou la Société d'habitation du Québec (SHQ) aura contribué au développement de ces coopératives et particulièrement dans les régions de Québec et de Montréal.

Les taux de survie des coopératives d'habitation qui sont de 96 % sur cinq ans et de 92 % sur dix ans, apparaissent très élevés comparativement à ceux des services immobiliers et des agences d'assurance du secteur privé, qui affichent des probabilités de survie plus basses, soit 44 % pour cinq ans et 26 % pour dix ans. Cependant, il faut fortement nuancer

cette comparaison, puisque les entreprises répertoriées du secteur privé doivent être considérées comme des employeurs, c'est-à-dire qu'elles doivent produire absolument des déductions à la source. Dans le cas des coopératives d'habitation, cette particularité est peu présente, car on compte seulement 38 emplois dans les 1 031 entreprises coopératives déclarantes.

Il est intéressant de constater que, depuis le début des années 80, avec la mise sur pied de fédérations régionales dans l'habitation et d'une confédération, on observe une baisse très significative des coopératives d'habitation qui doivent fermer leurs portes. Le soutien apporté par ces regroupements a un impact direct sur la survie des entreprises coopératives du secteur. De plus, il existe un lien très fort entre le membre et sa coopérative puisque le logement constitue un bien essentiel durable.

Les coopératives d'habitation possèdent, en 1998, le plus important parc immobilier à logements, avec près d'un milliard de dollars d'actifs. Ces coopératives rendent un service social très important en offrant des loyers à prix modique. Ces coopératives auront également permis une revitalisation de certains quartiers centraux de plusieurs villes, plus particulièrement à Québec et à Montréal.

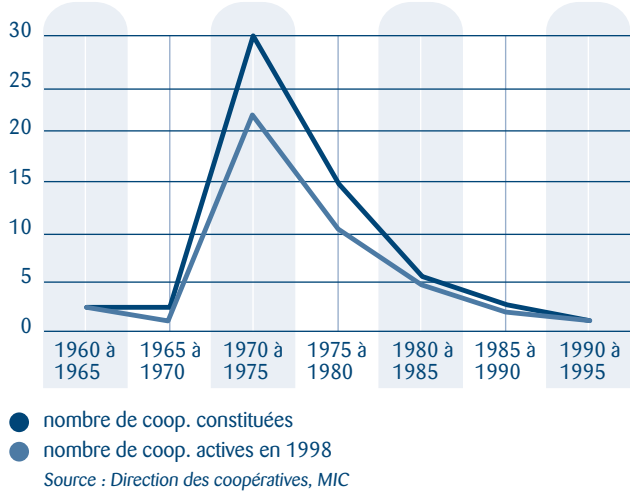
1.4 Le secteur funéraire

Les coopératives funéraires enregistrent un taux de survie élevé. Même si les données pour les taux de survie après cinq ans et dix ans sont plus ou moins pertinentes en raison de la population réduite, on constate qu'à long terme ces entreprises sont très viables. En effet, le taux de survie général s'établit à 75 %.

Présentement au Québec, les coopératives funéraires regroupent plus de 110 000 membres, elles génèrent un chiffre d'affaires de plus de 10 millions de dollars et comptent actuellement 151 emplois. On dénombre 36 entreprises coopératives dans ce secteur.

Les coopératives funéraires ont comme caractéristique principale de fournir à leurs membres et à leurs familles des services funéraires complets. Même si elles ne sont pas présentes partout (ex. : île de Montréal), les coopératives funéraires jouent un rôle de premier plan dans leur secteur d'activité. Depuis plusieurs années, elles contribuent à freiner la hausse excessive des prix en jouant un rôle de régulateur dans un marché en constante évolution.

Graphique 8 Évolution des constitutions de coopératives funéraires de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



On constate que durant les années 70, le nombre de constitutions a augmenté considérablement. Cet accroissement est en partie attribuable à l'influence du clergé et des groupes communautaires, qui ont joué un rôle de premier plan dans le développement de ce secteur. À cette époque, les promoteurs de ces projets coopératifs voulaient offrir aux paroissiens un service d'entraide et de solidarité afin de diminuer les coûts excessifs des services funéraires.

Certaines fusions dans les coopératives funéraires ont diminué le nombre de ces coopératives. À titre d'exemple, 16 coopératives funéraires ont fusionné en 1976 pour devenir la Co-op funéraire québécoise. Ces fusions auront permis à certaines coopératives d'atteindre une masse critique et un rayonnement facilitant leur développement.

1

CHAPITRE

Le taux de survie général ou à long terme des coopératives funéraires est très élevé (75 %), comme nous l'avons souligné. Il est difficile cependant de comparer ces performances avec celles des autres entreprises funéraires privées en raison du manque de données sur le sujet. Cependant, on observe que les entreprises du secteur funéraire en général démontrent une grande viabilité et cela, pour différentes raisons. D'abord, on constate que ce type de commerce est stable, peu cyclique. On retrouve généralement un nombre restreint d'entreprises par territoire et ces entreprises sont fortement identifiées à la communauté. On remarque également une fidélité des familles en général face à une maison funéraire. À cet effet, on constate que les gens, en cas de décès, s'en remettent aux services d'une entreprise reconnue et locale.

Le marché funéraire est en constante progression. Le vieillissement de la population, et plus particulièrement des « baby-boomers », fera augmenter considérablement le nombre de décès dans les prochaines décennies et la consommation des services s'y rapportant. Dans les faits, Statistique Canada estime que la proportion des gens âgés de plus 65 ans, par rapport à la population totale, ira en augmentant jusqu'en 2040 environ. Ces experts prévoient également que le nombre de décès doublera au cours des 45 prochaines années, au Québec, comme dans le reste de l'Amérique du Nord.

Ces chiffres éloquentes démontrent un potentiel en forte croissance dans le secteur funéraire. Ces perspectives ne sont pas étrangères à l'arrivée massive de multinationales américaines au Québec, lesquelles ont été très actives récemment dans les acquisitions de maisons funéraires québécoises. Cette invasion aura amené les coopératives funéraires du Québec à serrer les rangs face à cette concurrence extrêmement forte.

Rappelons que les entreprises étrangères, principalement américaines, occupent déjà près de 50 % du marché funéraire au Québec. À cet égard, certaines des plus importantes maisons funéraires locales ont été acquises au cours des dernières années par des entreprises de l'extérieur du Québec (ex. : Urgel Bourgie, Lépine et Cloutier, etc.).

Afin de contrer l'arrivée des firmes étrangères, la Fédération des coopératives funéraires du Québec lançait, en 1996, une vaste offensive d'acquisitions. Parallèlement, cette fédération a appuyé la mise sur pied de nouvelles coopératives ou l'ouverture de nouveaux points de service par les coopératives existantes. Ces entreprises se sont donné comme objectif de doubler leur part de marché entre 1996 et 2000 par ces différents moyens.

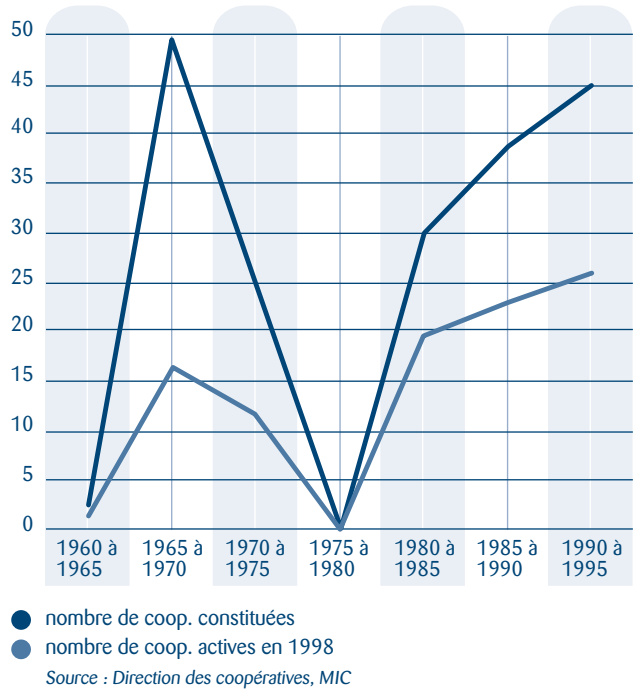
1.5 Le secteur scolaire

Les coopératives en milieu scolaire démontrent une grande viabilité puisqu'elles franchissent le cap des cinq ans d'existence huit fois sur dix alors que dans le secteur privé des entreprises de commerce de détail, seulement quatre entreprises sur dix y parviennent. Après dix ans, le taux de survie de ces coopératives demeure élevé à 67 % contre 20 % pour le secteur.

Présentement au Québec, les coopératives en milieu scolaire regroupent plus de 860 000 membres ; elles génèrent un chiffre d'affaires de près de 90 millions de dollars et comptent actuellement 612 emplois. On dénombre 95 entreprises dans ce secteur.

Les coopératives en milieu scolaire fournissent à leurs membres du matériel d'utilité scolaire, des produits tels que les vêtements de sport et le matériel informatique, ainsi que des services comme la gestion d'écoles de conduite et de cafétérias.

Graphique 9 Évolution des constitutions de coopératives en milieu scolaire de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



Au début des années 60, l'influence du clergé et d'importants changements sociaux, tels que la réforme du système scolaire et la montée du nationalisme, ont favorisé l'émergence du mouvement coopératif en milieu scolaire.

À la suite de la faillite, en 1973, de la FCEQ (Fédération des coopératives étudiantes du Québec), le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, en accord avec le ministère de l'Éducation et le CCQ (Conseil de la coopération du Québec), décrète un moratoire empêchant la constitution de nouvelles coopératives en milieu scolaire. Ce n'est qu'en 1979 que ce moratoire sera levé.

1

CHAPITRE

Au début des années 80, le sommet sur la coopération constituera l'occasion de relancer et de réaffirmer le caractère fondamental des coopératives en milieu scolaire.

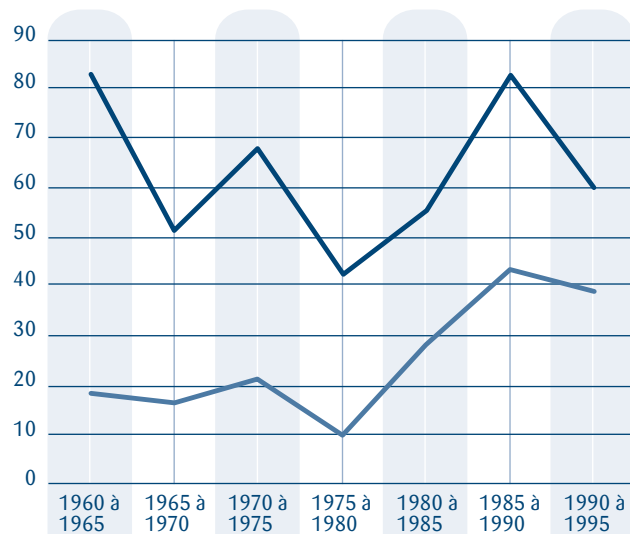
Le secteur des coopératives en milieu scolaire, après avoir traversé quelques périodes turbulentes, se présente maintenant comme un domaine dynamique, diversifié et structuré. La mise sur pied de la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire, au milieu des années 80, aura permis de rassembler ces entreprises dans un réseau qui aura favorisé leur croissance et amélioré leur taux de survie.

Les coopératives en milieu scolaire certes oeuvrent dans un milieu protégé à l'intérieur d'une institution. Cependant, la concurrence grandissante dans plusieurs domaines, dont celui des produits informatiques, affecte ces entreprises. En outre, elles doivent composer avec un roulement important en ce qui a trait à leurs administrateurs, ce qui crée une contrainte supplémentaire à ces entreprises. Malgré ces défis, force est de constater que ces organisations sont durables en plus d'être une excellente école d'entrepreneurship collectif pour les jeunes.

1.6 Le secteur de la télédistribution et autres secteurs

Les autres coopératives se retrouvent dans différents secteurs d'activité, tels que la télédistribution, les coopératives autochtones, les loisirs, l'économie familiale, les garderies, l'enseignement, les regroupements d'achat et les services au public.

Graphique 10 Évolution des constitutions de coopératives de consommateurs (autres) de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



- nombre de coop. constituées
- nombre de coop. actives en 1998

Source : Direction des coopératives, MIC

Parmi les autres secteurs, le domaine de la télédistribution occupe une place importante. Le taux de survie des coopératives de ce secteur est élevé ; il s'établit à 95 % après cinq ans et à 92 % après dix ans, comparativement au secteur privé du commerce et autres services publics qui affiche des taux de 37 %¹¹ et de 21 % pour les mêmes périodes. Toutefois, il faut fortement nuancer cette comparaison, puisque le secteur du commerce et autres services publics englobe non seulement la télédistribution mais une grande variété d'autres secteurs.

Les coopératives de télédistribution, rappelons-le, exploitent, pour le bénéfice de leurs membres, une entreprise dans des domaines comme la câblodistribution, la télévision ou la radiodiffusion. Ces entreprises démontrent une viabilité d'autant plus digne de mention qu'elles n'ont jamais bénéficié de programmes spécifiques au moment de leur démarrage. De plus, elles desservent généralement des marchés ou des zones géographiques ayant été négligés par les grandes entreprises de télécommunications.

Dans la catégorie autres secteurs, se retrouvent également les coopératives autochtones qui regroupent plus de 5 500 membres ; elles génèrent un chiffre d'affaires annuel dépassant les 37 millions de dollars et comptent 220 emplois. Actuellement, ce groupe comprend 15 coopératives actives, qui, pour la plupart, ont été constituées entre 1959 et 1982. Leur taux de survie après cinq ans et dix ans n'a pu être déterminé, compte tenu du faible nombre de coopératives constituées dans ce secteur pendant la période analysée. Par ailleurs, leur taux de survie général s'établit à 55 %. Ces coopératives mixtes (consommateurs, producteurs) assurent à leurs membres des produits et services multiples, tels que les denrées alimentaires, l'essence, l'équipement de transport, la restauration et les loisirs. Ces entreprises coopératives s'occupent également de la distribution et de la mise en marché des produits des artisans du Nord par l'intermédiaire de leur fédération. Ces coopératives inuits et amérindiennes constituent un exemple de réussite de prise en main par la collectivité. Ces entreprises, portées par les gens du milieu, auront permis de former une classe de gestionnaires inuits et amérindiens et de créer une activité économique structurée dans un contexte d'éloignement important des grands centres.

¹¹ Statistique Canada, p. 7

Les coopératives de producteurs



2.1 Profil général

La coopérative de producteurs fournit à ses membres des biens et services d'utilité professionnelle ; elle fait aussi, dans certains cas, la transformation et/ou la mise en marché des biens et services produits par les membres, principalement dans le secteur agricole. Les coopératives de producteurs, avec les caisses d'épargne et de crédit, comptent parmi les plus anciennes coopératives. La majorité des coopératives agricoles ont été formées avant 1960 et plusieurs d'entre elles sont le résultat de plusieurs fusions. Même s'il existe des coopératives de producteurs dans plusieurs secteurs (exemple : taxis), c'est le domaine agricole qui est à l'origine de la quasi-totalité des activités de ce type de coopératives.

Le graphique 11 présente le taux de survie des coopératives agricoles, des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et des autres coopératives de producteurs après cinq ans et dix ans. Toutefois, une importante mise en garde s'impose. En effet, rappelons que cette étude sur le taux de survie commence en 1984. Or, très peu de coopératives agricoles traditionnelles ont été mises sur pied depuis 1984. Les coopératives de producteurs agricoles qui ont émergé depuis lors s'orientaient davantage vers les productions agricoles spécialisées (exemple : commercialisation d'agneaux). Celles-ci sont généralement de petites coopératives oeuvrant dans des secteurs non traditionnels. Ces entreprises ont des caractéristiques passablement différentes des coopératives agricoles classiques.

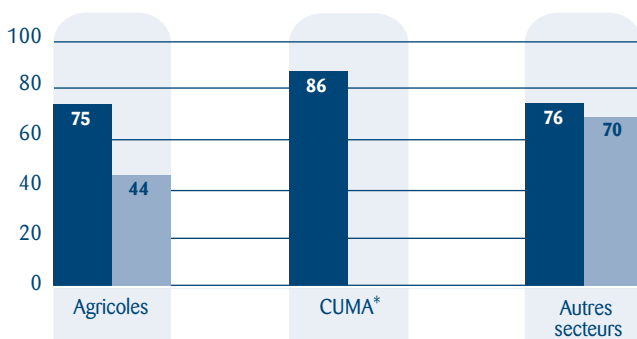
Tableau 2 Comparaison entre le nombre de coopératives de producteurs constituées entre 1960 et 1995 (par tranches de cinq ans) et le nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

Année	Agricoles		CUMA		Autres secteurs		Total sectoriel	
	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998
1960-1965	19	0			19	1	38	1
1965-1970	6	2			14	3	20	5
1970-1975	15	5			23	10	38	15
1975-1980	32	13			28	6	60	19
1980-1985	27	13			43	4	70	17
1985-1990	14	9			23	13	37	22
1990-1995	20	12	16	14	32	15	68	41
Total	133	54	16	14	182	52	331	120

Source : Direction des coopératives, MIC

Étant donné cette difficulté, il faut considérer que le secteur des coopératives agricoles comprend deux catégories d'entreprises. Ainsi, des coopératives agricoles constituées entre 1960 et 1995, on constate que 41 % existaient toujours en 1998, ce qui démontre la forte viabilité de ces entreprises. Cependant, depuis 1985, les nouvelles coopératives agricoles, qui proviennent principalement de secteurs plus spécialisés, montrent un taux de survie plus faible à long terme. Ainsi, on observe que le taux de survie de ces entreprises n'est plus que de 44 % après dix ans, soit une différence de seulement 3 % par rapport au taux de survie général, qui se situe à 41 %.

Graphique 11 Taux de survie des coopératives de producteurs, par secteur, après 5 ans et 10 ans, %



- 5 ans
- 10 ans

Source : Direction des coopératives, MIC

* Le taux de survie des CUMA n'a pu être établi après 10 ans en raison de la nouveauté de ces coopératives dont le concept s'est développé dans les années 1990.

2.2 Le secteur agricole

Les coopératives agricoles sont durables, puisqu'elles franchissent le cap des cinq ans d'existence sept fois sur dix alors que dans le secteur privé de l'agriculture, quatre entreprises sur dix y parviennent. Après dix ans, le taux de survie de ces entreprises passe à 44 % contre 20 % pour le secteur privé (voir commentaires de la page précédente).

Présentement au Québec, les coopératives agricoles, y compris la Coopérative Fédérée de Québec, regroupent plus de 33 000 membres et engendrent un chiffre d'affaires de plus de 4,5 milliards. Elles comptent 12 000 emplois. On dénombre 132 entreprises coopératives dans ce secteur.

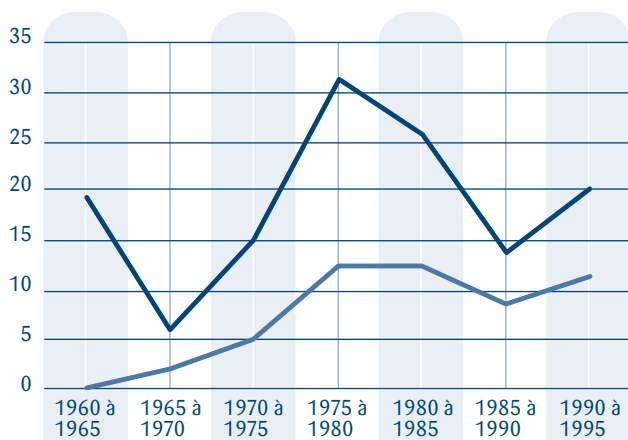
Les coopératives agricoles traditionnelles sont, parmi les coopératives non financières, celles qui génèrent au Québec la plus forte activité économique du monde coopératif. Avec leur fédération, la Coopérative Fédérée de Québec, leur chiffre d'affaires représente 78 % des activités de toutes les coopératives du Québec et 47 % de l'emploi. Ce sont des coopératives qui ont comme particularité d'être diversifiées. Elles offrent à leurs membres des biens et services et effectuent souvent la transformation et la mise en marché des produits. Certaines de ces coopératives sont des entreprises de taille mondiale qui exportent à l'extérieur du Québec et dans plusieurs pays.

Les coopératives du secteur agricole sont devenues, dans plusieurs secteurs de l'agro-alimentaire, un des joueurs de premier plan, sinon le *leader*. Ainsi, ces coopératives

transforment et mettent en marché 60 % du lait et du porc et 80 % de la volaille produits au Québec. La Coopérative Fédérée de Québec et Agropur constituent les deux principaux piliers de ce secteur coopératif. La Coopérative Fédérée de Québec, rappelons-le, appuie depuis près de 80 ans ses coopératives membres sur plusieurs plans (approvisionnement, soutien technique, transformation, mise en marché commune, etc.). De son côté, Agropur est la plus importante entreprise de transformation de lait au Canada.

La plupart des coopératives agricoles sont constituées sous le titre II du chapitre 1 de la Loi sur les coopératives. C'est le seul secteur qui peut, en vertu de l'article 208, procéder à la distribution aux membres du solde de l'actif en cas de liquidation. On constate que peu de coopératives se sont prévaluées de cette prérogative.

Graphique 12 Évolution des constitutions de coopératives agricoles de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



- nombre de coop. constituées
 - nombre de coop. actives en 1998
- Source : Direction des coopératives, MIC

Le secteur agricole est un exemple d'évolution vers la concentration. Alors que le nombre de coopératives diminue depuis 1960, la taille de celles-ci augmente sans cesse, résultats de fusions, d'acquisitions et d'ajouts de nouvelles activités. Le graphique 12 indique une diminution dans le nombre de constitutions durant la période 1965-1970. Cette tendance illustre la fin d'une importante période de consolidation et de fusion dans ce secteur. En effet, alors qu'en 1955 on comptait 407 coopératives affiliées à la Coopérative Fédérée de Québec, leur nombre est passé à 310 en 1965, à 186 en 1975, puis à 96 en 1998.

Il est difficile d'établir une comparaison significative du taux de survie des coopératives agricoles avec celui du secteur privé. En effet, il faudrait le faire avec les divers secteurs que sont le manufacturier, le commerce de gros et le commerce de détail, puisque la plupart des coopératives agricoles ont des activités dans chacun de ces secteurs. Signalons que les entreprises privées du secteur manufacturier possèdent un taux de survie de 44 %¹² après cinq ans et de 28 % après dix ans. Pour le commerce de gros et de détail, les taux sont respectivement de 45 % et 37 % après cinq ans et de 29 % et 20 % après dix ans. Dans toutes les catégories, les coopératives agricoles dominent leur secteur. Cet avantage du côté coopératif est en relation directe avec les services offerts par la Coopérative Fédérée de Québec. Cette fédération, au cours des décennies, aura appuyé les entreprises coopératives et plus particulièrement celles qui ont traversé des périodes difficiles ; elle aura favorisé les fusions et surtout, elle aura fourni une aide de premier plan à la gestion.

¹² Statistique Canada

2.3 Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

Parmi les coopératives de type agricole, on retrouve des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) qui effectuent exclusivement des opérations de location de machinerie agricole à leurs membres. Les premières CUMA ont vu le jour au début des années 90 dans l'Est-du-Québec et la formule a été adoptée depuis, dans plusieurs régions.

Le partage du temps d'utilisation des machineries permet d'importantes économies aux agriculteurs membres. Cette approche commence à être utilisée pour partager des équipements de type forestier ainsi que la main-d'œuvre. Il est trop tôt pour évaluer avec justesse les perspectives d'avenir de ces coopératives encore jeunes. Cependant, leur gestion relativement simple ainsi que l'appui du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans certaines régions, ainsi que les importantes économies qu'elles font réaliser à leurs membres devraient leur assurer un taux de survie très élevé. Fait à noter, alors que l'on compte plus d'une quarantaine de CUMA constituées depuis 1991, une seule d'entre elles a dû interrompre ses activités. Même si la majorité de ces entreprises ont moins de cinq ans, le concept est fort prometteur et se répand rapidement dans toutes les régions du Québec.

2.4 Autres secteurs

L'ensemble des autres coopératives de producteurs au Québec se retrouve dans la catégorie « Autres secteurs ». On observe une certaine concentration de ces coopératives dans le taxi, l'artisanat et les services aux entreprises. Dans le secteur du taxi, toutes les coopératives démarrées durant la période 1984-1997 sont toujours actives, soit un taux de survie de 100 % sur cinq ans et dix ans. En ce qui concerne l'artisanat et les services aux entreprises, le taux de survie après cinq ans s'établit à 82 %, tandis que celui après dix ans se situe à 60 %. Pour l'ensemble de la catégorie « Autres secteurs », les coopératives enregistrent un taux de survie de 76 % après cinq ans et de 70 % après dix ans. On peut difficilement les comparer aux entreprises du secteur privé, leurs activités étant trop disparates.

Les coopératives de travailleurs

3.1 Profil général

Une coopérative de ce type exploite une entreprise dont l'objet principal est de fournir du travail à ses membres. Cette section, qui traite des coopératives de travailleurs ou de travail, englobe les coopératives oeuvrant dans le secteur forestier, les services ambulanciers, les bleuetières ainsi que les coopératives des autres secteurs. Le tableau ci-dessous présente le nombre de constitutions de coopératives de 1960 à 1995 dans ces différents secteurs, comparé au nombre de coopératives toujours actives en 1998. Les coopératives de travailleurs, exception faite des coopératives forestières, constituent un

phénomène récent. En effet, c'est à partir des années 80 principalement qu'on assiste à un développement important et à une diversification des coopératives de travailleurs.

Malgré certaines percées significatives dans quelques secteurs économiques, les coopératives forestières continuent néanmoins à être le principal moteur de croissance parmi les coopératives de travailleurs.

Les données du tableau 3 montrent que les coopératives de travailleurs, dans l'ensemble, présentent un taux de survie général de 20 % (147 / 734). Ainsi, toujours sur un horizon de long terme, les coopératives ambulancières présentent un taux de survie de 83 % ;

Tableau 3 Comparaison entre le nombre de coopératives de travailleurs constituées de 1960 à 1995 (par tranches de cinq ans) et le nombre de ces entreprises toujours actives en 1998

Années	Forestier		Ambulancier		Bleuetières		Autres secteurs		Total sectoriel	
	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998	Nb de constitutions	Actives en 1998
1960-1965	53	11					12	0	65	11
1965-1970	28	4					6	0	34	4
1970-1975	8	5					32	2	40	7
1975-1980	8	5			18	9	39	8	65	22
1980-1985	21	11			3	2	108	8	132	21
1985-1990	22	7	5	4			234	17	261	28
1990-1995	18	10	1	1			118	43	137	54
Total	158	53	6	5	21	11	549	78	734	147

Source : Direction des coopératives, MIC

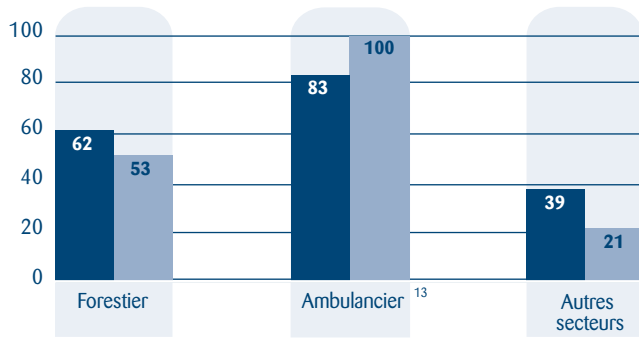
3

CHAPITRE

on parle de 34 % pour le secteur forestier, de 52 % pour le secteur des bleuetières et de 14 % pour les autres secteurs. Même si le secteur forestier présente un taux de survie de 34 %, on doit observer que les entreprises forestières qui ont survécu sont nettement plus âgées que les autres coopératives de travailleurs.

Le graphique 13 nous permet de constater les écarts importants entre les secteurs où il existe une masse critique de coopératives, soit la foresterie, le secteur ambulancier et les autres secteurs, qui comprennent le secteur des bleuetières.

Graphique 13 Taux de survie des coopératives de travailleurs, par secteur, après 5 ans et 10 ans, %



- 5 ans
- 10 ans

Source : Direction des coopératives, MIC

Les coopératives forestières et ambulancières présentent des taux de survie plus élevés que les PME en général. Cependant, les autres coopératives de travailleurs présentent des

performances semblables à celles de l'ensemble du secteur (Statistique Canada)¹⁴ et même un peu plus faibles si l'on s'en tient aux chiffres de l'Institut de recherche sur les PME (UQTR).

3.2 Le secteur forestier

Les coopératives forestières sont durables, puisqu'elles franchissent le cap des cinq ans d'existence six fois sur dix, alors que dans le secteur privé de l'exploitation forestière et des services forestiers, seulement trois entreprises sur dix y parviennent. Sur un horizon de dix ans, les coopératives forestières présentent un taux de survie de 53 % contre 18 %¹⁵ pour l'ensemble du secteur.

Présentement au Québec, les coopératives forestières regroupent 3 500 membres, réalisent un chiffre d'affaires annuel de 430 millions de dollars et procurent de l'emploi à plus de 5 800 travailleurs (incluant les travailleurs saisonniers). On dénombre 48 entreprises coopératives dans ce secteur.

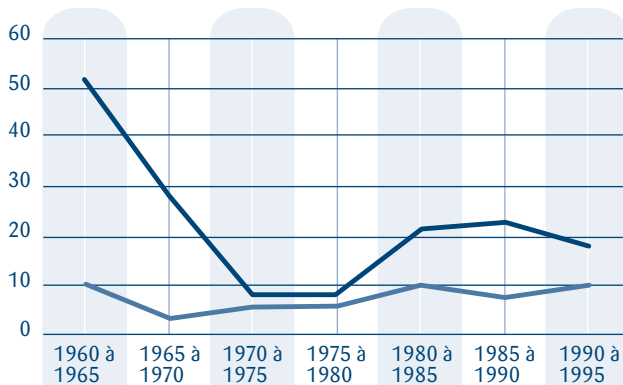
Les coopératives forestières fournissent du travail à leurs membres en exploitant une entreprise dans les domaines de la coupe de bois, l'aménagement forestier, la production de plants, la transformation ou la mise en marché des produits forestiers. Il s'agit du plus important groupe de coopératives de travail au Québec.

¹³ Dans le cas du secteur ambulancier, le ratio après dix ans doit être considéré avec réserve car une seule entreprise coopérative du secteur ambulancier a atteint dix ans d'activité et cette entreprise est toujours active. Cependant, la tendance observée après cinq ans ou dix ans est confirmée à long terme.

¹⁴ Statistique Canada, *Les déterminants de la survie des nouvelles entreprises canadiennes : étude basée sur les caractéristiques*, p. 6

¹⁵ Idem, p. 6

Graphique 14 Évolution des constitutions de coopératives forestières de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



- nombre de coop. constituées
 - nombre de coop. actives en 1998
- Source : Direction des coopératives, MIC

La première coopérative forestière, soit le Syndicat coopératif forestier de Grande-Vallée, a vu le jour en 1938. De nombreux autres syndicats coopératifs se sont formés par la suite, notamment durant la période de 1960-1965, comme le montrent le tableau 3 et le graphique 14. Entre 1970 et 1975, le mouvement coopératif forestier a traversé une période difficile (fermetures d'usines, baisse d'activités et perte de contrats importants). Les efforts conjugués des différentes personnes engagées dans le développement coopératif forestier ont mené à l'adoption de la première politique québécoise de développement des coopératives forestières.

Cette politique a permis au secteur de se consolider et surtout d'amorcer la diversification de ses activités, notamment grâce à la transformation de la matière ligneuse et à

l'aménagement forestier. Le graphique précédent illustre bien l'évolution des coopératives forestières depuis l'adoption de cette politique.

Les coopératives forestières constituent un exemple de secteur coopératif ayant atteint une masse critique au cours des 15 dernières années. Ces entreprises, à partir d'un début modeste, sont devenues des acteurs de premier plan dans plusieurs sous-secteurs de l'industrie forestière. Ainsi, elles récoltent plus de 20 % de l'ensemble du bois prélevé en forêt publique et réalisent plus du tiers des travaux de mise en valeur sur ces mêmes territoires. Il est à noter que ces entreprises ont pris le virage du développement durable, étant engagées dans de nombreux projets liés à l'utilisation polyvalente de la forêt. De plus, certaines d'entre elles s'orientent vers la deuxième et la troisième transformation de produits forestiers.

3.3 Le secteur ambulancier

Les coopératives de techniciens ambulanciers sont de création assez récente. Elles ont toutes été mises sur pied après 1985. Ces coopératives présentent un taux de survie de 83 % après cinq ans. Une seule de ces entreprises a été constituée depuis plus de dix ans et elle est toujours active.

Les coopératives de techniciens ambulanciers du Québec regroupent plus de 500 membres, génèrent un chiffre d'affaires annuel dépassant les 30 millions de dollars et comptent actuellement 550 emplois. On dénombre cinq entreprises coopératives dans ce secteur.

Les coopératives de ce type fournissent du travail à leurs membres en exploitant une entreprise dans le domaine du transport ambulancier.

Les membres de toutes les coopératives de techniciens ambulanciers sont syndiqués. Dans la majorité des cas, ce sont d'ailleurs les syndicats qui, avec l'aide du Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec, ont favorisé l'implantation des coopératives de travailleurs dans ce domaine. Les cinq coopératives actives dans le secteur couvrent d'importantes zones du territoire québécois. Elles exercent leurs activités dans les régions de Québec, du Saguenay/Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais, de la Montérégie, de la Mauricie et du Bas-Saint-Laurent.

Le secteur ambulancier est fortement réglementé, encadré et contingenté. Le taux de survie des entreprises du secteur, et notamment des coopératives, est élevé en raison de ces particularités. En effet, chaque entreprise du secteur exerce un monopole sur son territoire. En outre, il faut souligner que les entreprises ambulancières existaient avant d'être transformées en coopératives. On observe, par ailleurs, que les coopératives de techniciens ambulanciers diversifient de plus en plus leurs activités en offrant d'autres types de transport. Certaines d'entre elles ont également acquis d'autres entreprises privées du secteur, étendant ainsi leurs activités.

3.4 Le secteur des bleuetières

Les coopératives de ce type fournissent du travail à leurs membres en exploitant une entreprise dans la culture et la récolte du bleuets. Les bleuetières, malgré le caractère saisonnier de leurs activités, génèrent un chiffre d'affaires de plus de 2 millions de dollars. On compte présentement 11 coopératives en activité dans ce secteur.

Dans la foulée de la mise en valeur des bleuetières par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, près d'une vingtaine de coopératives ont été mises sur pied durant la période 1975-1980, principalement dans la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean.

La population pour établir le taux de survie de cinq ans et de dix ans étant faible pour ce type de coopératives, il nous a été impossible d'établir ces taux de survie pour ces deux périodes. Cependant, de 1960 à 1995, il s'est formé 21 coopératives bleuetières et 11 d'entre elles fonctionnaient toujours en 1998, pour un taux de survie général du secteur de 52 %. Ce ratio est élevé et met en relief la viabilité de ces entreprises.

Soulignons que 90 % de la production québécoise de bleuets provient du Saguenay/Lac-Saint-Jean. Les coopératives sont à l'origine d'environ 16 % de la production globale.

3.5 Autres secteurs

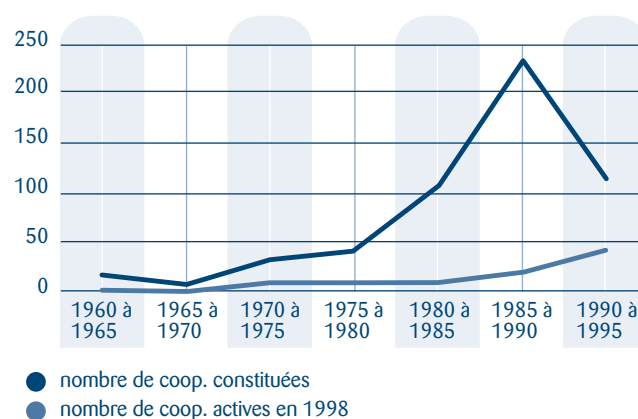
Les coopératives de travailleurs des autres secteurs sont généralement durables, puisqu'elles franchissent le cap des cinq ans d'existence quatre fois sur dix. Ce résultat est légèrement supérieur à la moyenne du secteur privé. Après dix ans d'activité, le taux de survie de ces entreprises rejoint celui des entreprises privées en général.

Présentement au Québec, les coopératives des autres secteurs génèrent un chiffre d'affaires annuel de plus de 90 millions de dollars et comptent actuellement près de 2 000 emplois. On dénombre 100 entreprises coopératives dans ces autres secteurs, dont plusieurs constituées après 1995.

Ces coopératives fournissent du travail à leurs membres en exploitant une entreprise dans des secteurs d'activités variés, tels que l'agro-alimentaire, l'édition, les arts et spectacles, la restauration et les services aux entreprises.

Le graphique 15 indique que le nombre de coopératives de travailleurs des autres secteurs a progressé de manière importante à partir de 1980. Cette hausse coïncide en grande partie avec l'arrivée de programmes gouvernementaux d'aide technique et financière appuyant le démarrage de ce type de coopératives.

Graphique 15 Évolution des constitutions de coopératives de travailleurs des autres secteurs de 1960 à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



Source : Direction des coopératives, MIC

Il est intéressant de constater que les coopératives de travailleurs qui oeuvrent dans des secteurs où il n'existe pas de masse critique de coopératives présentent un taux de survie pratiquement identique à celui des autres entreprises privées. On constate que ces coopératives provenant de secteurs divers bénéficient peu de l'avantage réseau qu'on retrouve dans d'autres secteurs coopératifs plus homogènes (ex. : agro-alimentaire, habitation, milieu scolaire, forêt, etc.). On observe en outre que plusieurs entreprises de ce groupe sont de très petite taille, ce qui les rend également plus vulnérable aux aléas du marché. En outre, ce secteur a subi les contrecoups de la baisse des programmes et services gouvernementaux au début des années 90.

Les coopératives de travailleurs actionnaires

4.1 Profil général

Les coopératives de travailleurs actionnaires (CTA) constituent un phénomène récent. Depuis 1983, il est possible de créer ce type de coopératives. Une majorité d'entre elles se retrouvent dans le secteur manufacturier. Ces organisations sont relativement durables puisqu'elles franchissent le cap des cinq ans d'existence cinq fois sur dix. Par ailleurs, leur taux de survie après dix ans et à long terme se situent respectivement à 40 % et à 24 %.

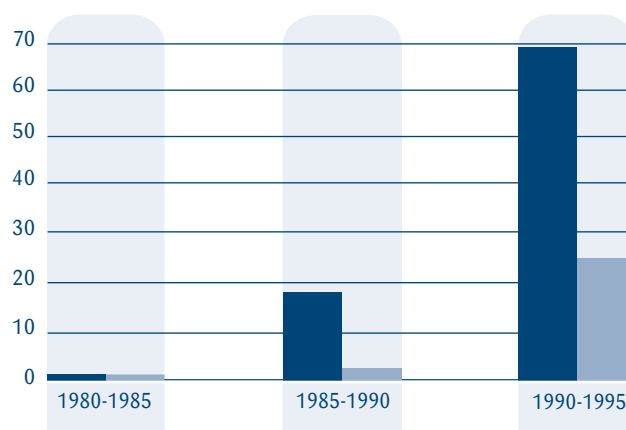
Présentement au Québec, les coopératives de travailleurs actionnaires regroupent plus de 2 500 membres. On dénombre une cinquantaine de ces coopératives.

La coopérative de travailleurs actionnaire (CTA) est constituée en vue d'acquérir un bloc d'actions d'une compagnie, pourvu que cette acquisition permette à ses membres d'y travailler. Les actions ainsi achetées appartiennent à la coopérative. Ces coopératives se sont implantées généralement dans de nouveaux secteurs où, traditionnellement, les coopératives étaient peu présentes. À titre d'exemple, on les retrouve dans le domaine industriel, où les besoins de capitaux sont importants, et de plus en plus dans la nouvelle économie. Elles permettent aux travailleurs de prendre part à la gestion quotidienne de leur entreprise.

De 1983 à 1992, le concept de coopérative de travailleurs actionnaire étant peu connu, la majorité des coopératives de travailleurs actionnaires mises sur pied pendant cette période l'ont été dans un contexte de relance

ou de sauvetage d'entreprises. Donc, une part importante des CTA analysées dans la présente étude sont nées dans des circonstances difficiles et, malgré cela, on observe un taux de survie après cinq ans et dix ans (voir graphique 17) de 51 % et 40 % respectivement. Ces taux se comparent à ceux qu'a obtenus l'Institut de recherche sur les PME, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui sont de 47 % après cinq ans et de 30 % après dix ans. Depuis 1992, la formule « coopérative de travailleurs actionnaire » est mise à contribution dans d'autres contextes et pour des motifs différents : croissance de l'entreprise, fidélisation des travailleurs, succession d'entreprise, gestion participative, etc. On peut penser que cette nouvelle génération de CTA aura un taux de survie encore nettement plus élevé, émanant d'un environnement de départ plus favorable.

Graphique 16 Nombre de coopératives de travailleurs actionnaires constituées de 1980* à 1995 et nombre de ces entreprises toujours actives en 1998



● nombre de coop. constituées
● nombre de coop. actives en 1998

Source : Direction des coopératives, MIC

* Le concept de coopérative de travailleurs actionnaire est apparu en 1983.

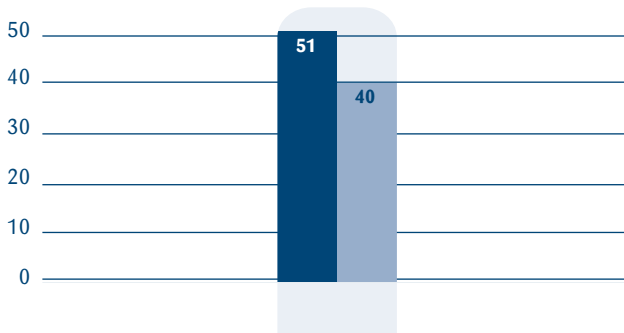
4

CHAPITRE

La formule de la coopérative de travailleurs actionnaire aura permis aux coopératives de pénétrer de nouveaux secteurs économiques où les coopératives étaient peu présentes. Les CTA auront investi, par exemple, dans le secteur industriel et celui de la nouvelle économie. Comme il est difficile dans plusieurs de ces domaines à forte capitalisation d'acquies 100 % d'une entreprise, la CTA permet un partenariat des travailleurs avec d'autres investisseurs, ce qui favorise l'aboutissement d'un dossier. Grâce aux CTA, la formule coopérative a fait son entrée dans des entreprises de transformation importantes (ex. : J. M. Asbestos, Expro, Papiers Ford, etc.), ce qui n'aurait pas été possible à une coopérative de travailleurs classique.

synthèse entre les forces de la formule coopérative et celles de la formule de la compagnie. La CTA, qui, par sa nature, est un partenariat, devrait intéresser une clientèle grandissante au cours des prochaines années.

Graphique 17 Taux de survie des coopératives de travailleurs actionnaires, après 5 ans et 10 ans, %



- 5 ans
- 10 ans

Source : Direction des coopératives, MIC

La coopérative de travailleurs actionnaire apparaît de plus en plus comme une voie privilégiée pour introduire la formule coopérative dans de nouveaux secteurs économiques. Ce type de coopérative est susceptible de faire la

Le présent document permet de constater que les taux de survie des coopératives dépassent en général ceux du secteur privé.

Des nuances importantes doivent être cependant apportées pour mettre les résultats dans une juste perspective. Ainsi, une partie de ces résultats positifs pour les coopératives sont imputables à des causes externes ou sectorielles.

Ainsi, la forte concentration des entreprises coopératives dans des secteurs traditionnels ou de base (agro-alimentaire, forêt, funéraire, etc.) influence à la hausse le taux de survie de ces entreprises. Ces secteurs sont caractérisés par une demande plus continue et moins changeante. Certains de ces secteurs subissent également moins la concurrence extérieure, étant donné leurs activités orientées vers les marchés domestiques.

Certains facteurs, reliés davantage aux particularités de la formule coopérative elle-même, expliquent aussi les taux de survie élevés des coopératives. La formule coopérative permet évidemment de mettre en valeur la force du groupe. Elle permet ainsi de faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire isolément. Elle rend possible le regroupement des capitaux, ainsi que le partage du risque, des expertises et des intérêts, qui convergent vers un même projet. Ces éléments intrinsèques à la coopérative ont une influence certaine sur la survie de ce type d'entreprises.

Il existe aussi d'autres facteurs présents dans le fonctionnement ou la dynamique coopérative qui favorisent la pérennité des entreprises coopératives. Lorsque l'on isole les secteurs coopératifs où les taux de survie sont les plus

élevés, on constate que ce sont des secteurs où il existe de façon marquée, d'une part, un besoin à la base et, d'autre part, une masse critique de coopératives. Du côté du besoin à la base, on constate généralement un fort désir de prise en main lorsque les gens ont des besoins communs non satisfaits par les entreprises traditionnelles. Par ailleurs, plus les coopératives sont bien implantées dans un secteur, donc ont atteint une certaine masse critique, plus elles profitent des occasions d'affaires qui se présentent. Le secteur coopératif forestier est un bel exemple d'un domaine où les coopératives, depuis une dizaine d'années environ, ont atteint un stade de développement qui s'est traduit par une accélération et une solidification du développement coopératif.

L'atteinte d'une masse critique dans un secteur est généralement intimement liée avec la présence d'une structure porteuse ou d'un réseau représenté par une fédération ou un regroupement sectoriel ou régional. Les regroupements sectoriels, par exemple, offrent généralement de nombreux services qui ont un impact direct sur la survie des entreprises membres.

Ils élaborent et diffusent des outils administratifs et de gestion propres au secteur. Ils développent le marché dans leur domaine et favorisent la création de réseaux d'achat ou de vente. Ils effectuent une veille sectorielle et agissent notamment comme lobbyiste pour les entreprises du secteur. Ces regroupements élaborent des contenus de formation et les mettent à la disposition des entreprises. Finalement, ils effectuent le suivi des entreprises du secteur et contribuent au redressement des cas plus difficiles. Ces différentes



actions de soutien spécialisées se traduisent par de fortes retombées, qui favorisent la survie et le développement des entreprises.

Les coopératives québécoises profitent depuis déjà plusieurs années de trois formes de leviers indispensables au développement coopératif : l'aide technique, l'aide financière et, dans certains types de coopératives, des avantages fiscaux. Il est observé que dans pratiquement tous les pays où l'on retrouve un mouvement coopératif dynamique, cette combinaison de facteurs est réunie. Au Québec, l'aide technique est dispensée principalement par les coopératives de développement régional et les fédérations de coopératives. Au chapitre de l'aide financière, Investissement-Québec, administre la Loi sur l'aide au développement des coopératives et des personnes morales sans but lucratif¹ pour les coopératives alors que le Régime d'investissement coopératif (RIC) consent des avantages fiscaux aux promoteurs de coopératives de travailleurs et de producteurs.

Outre ces leviers, les coopératives québécoises profitent d'un réseau de soutien institutionnel et gouvernemental qui n'a pas son équivalent dans le reste du Canada. Qu'on pense, dans un premier temps, au Conseil de la coopération du Québec (CCQ), à la Direction des coopératives du ministère de l'Industrie et du Commerce (qui administre le Régime d'investissement coopératif et le Programme d'aide aux coopératives de développement régional) ou à Investissement-Québec (qui a poursuivi les activités de

financement de la Société de développement des coopératives).

Il se greffe à ce réseau d'autres partenaires, tels que les universités, certains syndicats et d'autres organismes favorables au développement coopératif. Ces différentes organisations, par leur appui technique ou financier, favorisent de façon significative le développement et la survie des entreprises coopératives québécoises.

Les succès des coopératives dans les secteurs où il existe un ou des regroupements porteurs et la notion de masse critique de coopératives interpellent le mouvement coopératif et la Direction des coopératives du MIC quant aux stratégies à privilégier pour accélérer et consolider le développement coopératif. Il apparaît, à la lumière des résultats de l'étude, qu'un certain ciblage des interventions doit s'effectuer de la part des intervenants. En outre, dans les secteurs jugés prometteurs, l'implantation d'un regroupement représentatif apparaît comme un moyen prioritaire de développer et soutenir le secteur.

Il est intéressant en outre de constater que les données de la présente étude mettent en évidence le fait que les entreprises ferment deux fois plus durant les cinq premières années d'activité. On observe à cet effet que 36 % de toutes les coopératives disparaissent avant d'avoir atteint cinq ans d'opération. Par ailleurs, seulement 18 % des coopératives ferment leurs portes entre cinq et dix ans d'activité.

¹ Le « Programme favorisant le développement des entreprises coopératives ». Il permet aux coopératives d'avoir accès à des garanties de prêt ou des prêts directs.

Dans certains types de coopératives, l'écart entre les deux périodes (0-5 ans et 5-10 ans) est encore plus marqué. Ainsi, 56 % des coopératives de travailleurs interrompent leurs activités avant d'atteindre cinq ans, mais seulement 18 % le font entre leur cinquième et dixième année. On ne peut que constater que l'amélioration du taux de survie passe par un accompagnement ou un suivi régulier dans les premières années de vie de l'entreprise.

La création de modèles coopératifs sectoriels pouvant être reproduits apparaît également comme une piste intéressante pour accélérer le développement coopératif et assurer une meilleure survie des entreprises.

On constate le succès de ce genre de stratégie de développement coopératif dans certains secteurs : funéraire, milieu scolaire, utilisation de matériel agricole, services à domicile, etc. Cette approche permet de transposer ailleurs à grande échelle une formule éprouvée et testée dans un secteur ou une région.

À l'heure où tous les intervenants du milieu économique cherchent des solutions pour hausser le taux de survie des entreprises, il est intéressant de constater que les coopératives, dans plusieurs secteurs, ont mis pleinement à contribution l'approche réseau pour assurer leur survie.

L'approche réseau peut prendre diverses formes et même devenir une stratégie de développement nationale, comme au Danemark. Au Québec, l'approche réseau coopérative se concrétise sur le plan provincial par les fédérations, et sur le plan régional,

par l'intermédiaire des coopératives de développement régional (CDR). Il apparaît évident, par ailleurs, que les coopératives devront se brancher encore davantage sur les nouveaux réseaux externes qui se tissent rapidement, notamment dans le sillon de la politique de régionalisation (exemples : centres locaux de développement (CLD) et centres locaux d'emploi (CLE)).

Cette étude sur les taux de survie des coopératives devrait permettre de jeter un éclairage nouveau sur la formule coopérative. Il apparaît d'ailleurs, à la lumière des résultats, que les entreprises coopératives, somme toute, sont des entreprises durables. Dans plusieurs domaines, elles présentent même des taux de survie nettement supérieurs aux autres entreprises. Cette réalité gagne à être connue.

Au moment où la formule coopérative déborde vers de nouveaux secteurs, dont l'économie sociale, la nouvelle économie et le secteur manufacturier, il est intéressant de constater que cette formule possède des atouts à considérer. La présente étude se veut d'ailleurs un jalon dans une réflexion à poursuivre sur la connaissance que l'on a de la formule coopérative, ainsi que sur les principaux facteurs qui favorisent son plein épanouissement.

Compilation des taux de survie des coopératives sur neuf périodes de cinq ans, de 1984 à 1997

Type de coopératives	Secteur	* Nb de coop. constituées	Nb de coop. survivantes après 5 ans	5 ans taux de survie, %
Fédérations	Divers secteurs	11	11	100
Consommateurs	Alimentation	13	4	31
	Funéraires	3	3	100
	Scolaires	64	54	84
	Télédistribution	21	20	95
	Autres secteurs	69	58	84
		170	139	82
Producteurs	Agricoles	24	18	75
	CUMA	7	6	86
	Autres secteurs	29	22	76
		60	46	77
Travailleurs	Forestiers	26	16	62
	Ambulanciers	6	5	83
	Autres secteurs	160	63	39
		192	84	44
Travailleurs actionnaires		41	21	51
Solidarité		1	1	100
		475	302	64

*Coopératives ayant produit un rapport annuel

Selon Statistique Canada, après cinq ans, le taux moyen de survie des entreprises de biens et services est de 36 %.



Compilation des taux de survie des coopératives sur quatre périodes de dix ans, de 1984 à 1997

Type de coopératives	Secteur	* Nb de coop. constituées	Nb de coop. survivantes après 10 ans	10 ans taux de survie, %
Fédérations	Divers secteurs	7	6	86
Consommateurs	Alimentation	10	1	10
	Funéraires	2	1	50
	Scolaires	36	24	67
	Télédistribution	12	11	92
	Autres secteurs	35	26	74
		95	63	66
Producteurs	Agricoles	9	4	44
	CUMA	n/a	n/a	n/a
	Autres secteurs	10	7	70
		19	11	58
Travailleurs	Forestiers	17	9	53
	Ambulanciers	1	1	100
	Autres secteurs	103	22	21
		121	32	26
Travailleurs actionnaires		5	2	40
Solidarité		n/a	n/a	n/a
		247	114	46

* Coopératives ayant produit un rapport annuel
Selon Statistique Canada, après dix ans, le taux moyen de survie des entreprises de biens et services est de 20 %.

Compilation du taux de survie général (long terme) des coopératives, de 1960 à 1995

Type de coopératives	Secteur ¹	* Nb de coop. constituées	Nb de coop. survivantes en 1998	Taux de survie général, % ²
Consommateurs	Alimentation	282	40	14
	Funéraires	60	45	75
	Scolaires	185	95	51
	Télédistribution	50	31	62
	Autres secteurs	395	140	35
		972	351	36
Producteurs	Agricoles	133	54	41
	CUMA	16	14	87
	Autres secteurs	182	52	26
		331	120	36
Travailleurs	Bleuetières	21	11	52
	Forestiers	158	53	34
	Ambulanciers	6	5	83
	Autres secteurs	549	78	14
		734	147	20
Travailleurs actionnaires		87	21	24
		2 124 ³	639	30

*Coopératives ayant produit un rapport annuel

Selon Statistique Canada, après cinq ans, le taux moyen de survie des entreprises de biens et services est de 36 %.

¹ Incluant les fédérations.

² Un taux de survie général (long terme) des entreprises coopératives a été établi. Nous avons vérifié ainsi les entreprises survivantes en 1998 par secteur mais constituées entre 1960 et 1995.

³ Ce chiffre n'inclut pas le secteur de l'habitation. De 1960 à 1995, il s'est formé 1 672 coopératives d'habitation. En 1998, 1 001 coopératives de ce secteur étaient toujours actives, pour un taux de survie général de 60 %.

Taux de survie des entreprises canadiennes, par secteur, de zéro à onze ans
a) Estimations de la fonction de survie selon la division - Secteur des biens ¹

Durée	Agriculture	Pêche et piégeage	Exploitation forestière et services forestiers	Mines, carrières et puits de pétrole	Industries manufacturières	Construction	Total
0	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
1	0,74	0,77	0,73	0,82	0,83	0,75	0,76
2	0,60	0,64	0,55	0,67	0,68	0,59	0,61
3	0,50	0,54	0,44	0,56	0,58	0,49	0,51
4	0,43	0,47	0,37	0,48	0,50	0,41	0,43
5	0,37	0,41	0,31	0,41	0,44	0,35	0,37
6	0,32	0,36	0,27	0,36	0,40	0,31	0,33
7	0,28	0,32	0,24	0,32	0,36	0,27	0,29
8	0,25	0,30	0,21	0,29	0,33	0,24	0,26
9	0,22	0,27	0,20	0,26	0,30	0,22	0,23
10	0,20	0,24	0,18	0,23	0,28	0,19	0,21
11	0,18	0,22	0,16	0,21	0,26	0,17	0,19

b) Estimations de la fonction de survie selon la division - Secteur des services ²

Durée	Transport et entreposage	Comm. et autres services publics	Comm. de gros	Comm. de détail	Intermédiaires fin. et assurances	Services imm. et agences d'assur.	Services aux entreprises	Hébergement et restauration	Autres services	Total
0	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
1	0,79	0,80	0,84	0,82	0,81	0,83	0,83	0,80	0,68	0,78
2	0,62	0,63	0,69	0,64	0,67	0,68	0,68	0,60	0,49	0,60
3	0,52	0,51	0,59	0,52	0,57	0,58	0,58	0,48	0,38	0,49
4	0,44	0,44	0,51	0,43	0,49	0,51	0,50	0,40	0,30	0,41
5	0,38	0,37	0,45	0,37	0,42	0,44	0,44	0,33	0,25	0,35
6	0,33	0,32	0,41	0,32	0,37	0,39	0,39	0,28	0,21	0,30
7	0,29	0,29	0,37	0,28	0,33	0,35	0,34	0,25	0,18	0,27
8	0,26	0,26	0,34	0,25	0,29	0,31	0,31	0,22	0,16	0,24
9	0,24	0,23	0,31	0,22	0,26	0,28	0,28	0,19	0,14	0,21
10	0,22	0,21	0,29	0,20	0,23	0,26	0,26	0,17	0,12	0,19
11	0,20	0,20	0,27	0,18	0,21	0,23	0,23	0,15	0,11	0,17

¹ Tiré du document *Les déterminants de la survie des nouvelles entreprises canadiennes : étude basée sur les caractéristiques*, Statistique Canada, 1998, p. 6 (tableau 2)

² Tiré du document *Les déterminants de la survie des nouvelles entreprises canadiennes : étude basée sur les caractéristiques*, Statistique Canada, 1998, p. 7 (tableau 3)

BOUCHARD, Alain. *Chronologie de l'évolution du mouvement coopératif du Québec*, Québec, 1994.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC. *L'histoire de la coopérative agricole et la Coopérative fédérée de Québec de 1922 à nos jours*, Montréal, 1980.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES. *Le profil des coopératives de travailleurs actionnaires au Québec*, Montréal, 1994.

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE. *Nées de l'adversité : Pourquoi les entreprises créées en période de récession ont-elles de meilleures chances de survie ?*, Montréal, 1991.

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME - UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, UQTR. *Le développement régional (Comment multiplier les Beauce au Québec)*, Trois-Rivières, 1997.

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME - UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, UQTR. *L'importance des PME à forte croissance au Québec de 1990 à 1996*, Trois-Rivières, 1998.

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME - UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, UQTR. *Prospectives de l'entrepreneurship québécois et réseautage* (brochure), Trois-Rivières, 1999.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Coopératives du Québec, données statistiques 1996*, (Édition 1998), 1998.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ET LA CHAIRE DE LA COOPÉRATION GUY BERNIER. *La réserve générale impartageable : origine, évolution, situation actuelle*, Montréal, 1998.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Les coopératives d'alimentation au Québec*, Québec, 1995.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Les coopératives de travailleurs au Québec*, Québec, 1995.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Les coopératives funéraires du Québec*, (Édition 1998), Québec, 1998.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Profil des coopératives de consommation de 1987 à 1989*, Québec, 1991.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Profil des coopératives en milieu scolaire*, Québec, 1993.

SECRÉTARIAT AUX COOPÉRATIVES (gouvernement du Canada). *Les coopératives au Canada (données de 1996)*, Ottawa, 1998.

STATISTIQUE CANADA. *Les déterminants de la survie des nouvelles entreprises canadiennes, Étude basée sur les caractéristiques*, Ottawa, 1998.



Liste des publications disponibles à la direction des coopératives :

- Tableau comparatif :
Coopérative - Compagnie - OSBL
- La solution coopérative (dépliant)
- Le régime d'investissement coopératif
- Recueil de textes juridiques
- Comptabilité et vérification des coopératives
- Comptabilité et vérification des coopératives d'habitation
- Guide de liquidation et de dissolution d'une coopérative
- Coopératives du Québec, données statistiques 1996 - Édition 1998
- Guide d'information sur les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)
- Les coopératives de travailleurs au Québec
- Les coopérative d'alimentation au Québec
- Profil des coopératives de travailleurs forestiers 1989-1990 et 1990-1991
- Profil des coopératives de consommation de 1987 à 1989
- Les coopératives funéraires au Québec - Édition 1998
- Profil des coopératives du milieu scolaire 1986 à 1990
- Collection «OUTILS COOP»
Composée de huit publications :
 - Coopérative de producteurs
 - Coopérative de travailleurs actionnaire
 - Coopérative de consommateurs
 - Coopérative funéraire
 - Coopérative de travail
 - Coopérative de solidarité
 - Coopérative d'utilisation de matériel agricole
 - Qu'est-ce qu'une coopérative ? (à venir)

Aussi disponible en anglais :

- What is a Cooperative
- General Meeting of the Members of a Cooperative
- The Board of Directors of a Cooperative
- The CIP: An Array of Advantages
- Cooperatives... Businesslike Organizations
- Workers' Cooperative an Effective Partnership